



Risque pour un téléchargement

Par **skymoi**, le **16/12/2009** à **19:45**

Bonjour,

Tout d'abord merci à ceux qui animent ce forum et qui doivent surement aider de nombreuses personnes.

Ma question est liée à un gros problème d'Internet actuellement. Il y a plusieurs semaines je téléchargeais une vidéo grâce au logiciel eMule (peer 2 peer), et j'ai eu la désagréable surprise de tomber sur une vidéo pedopornographique... Je l'ai évidemment tout de suite supprimée, mais je n'ai malheureusement pas eu le réflexe de la dénoncer auprès de la gendarmerie. Je dois de plus ajouter que cette désagréable surprise m'était déjà arrivée il y a un peu moins d'un an.

Aussi ma question est de savoir si j'encours des risques ? Si c'est le cas que dois-je faire pour m'en prémunir ?

Cordialement.

Par **chaber**, le **17/12/2009** à **08:14**

Bonjour,

la solution est de ne pas effectuer des téléchargements illégaux.

[fluo]Même effacé de la corbeille tout fichier reste inscrit sur le disque dur et peut être

récupéré par certains logiciels, même après formatage[/fluo]

Certains logiciels peuvent cependant "mouliner" le fichier pour le rendre quasiment illisible.
(50 passages minimum)

Possédant de tels logiciels (officiels) je peux vous assurer de leur efficacité.

Par **skymoi**, le **17/12/2009** à **20:48**

Bonjour,

D'abord je vous remercie pour votre réponse !

Bien que le téléchargement illégal mène effectivement trop souvent à ce genre de mauvaise surprise, il s'agit dans ce cas d'un clip de Michael Jackson (cette blague doit surement en faire rire...).

Effectivement cela pose problème que le fichier n'ait pas réellement disparu. Après recherche je pense avoir trouver un logiciel capable de régler ce problème. Je ne suis pas prêt d'être rassuré tout compte fait...

Cordialement.